

L'ÉCHO de TRANS-EN-PROVENCE

MARS 2024 - N°76



PREVENTION DES INONDATIONS

TRAVAUX DU SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS



Syndicat Mixte
de l'Argens

VAR

SOMMAIRE

■ Page 1
SOMMAIRE

■ Page 2
ÉDITORIAL

■ Pages 3 à 5
VIE AU VILLAGE

■ Page 6
INFORMATIONS

■ Pages 7 à 9
TRAVAUX DU SMA

■ Pages 10
ENVIRONNEMENT

■ Pages 11 à 12
FESTIVITÉS ET CÉRÉMONIES

■ Page 13
EXPRESSIONS POLITIQUES

■ Page 14
AGENDA / ETAT CIVIL

INFO PUBLICATION

Directeur de la Publication : M. Alain CAYMARIS
Rédacteur en Chef : M. Nicolas MISSUD
Réalisation : service Communication
Maquette et Impression : SERICONCEPT
Impression sur papier recyclé labellisé Imprim'vert
Tél : 04.94.60.62.27
Également disponible sur www.transenprovence.fr

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE TRANS-EN-PROVENCE
25 avenue de la Gare
83720 – TRANS-EN-PROVENCE

Accueil : 04.94.60.62.49
fax : 04.94.60.62.20
accueil@transenprovence.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi : 8h30-12h, 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

Site officiel : www.transenprovence.fr
Facebook : Ville de Trans-en-Provence
Instagram : [villedetransenprovence](https://www.instagram.com/villedetransenprovence)
Secrétariat du Maire : 04.94.60.62.27
E-mail : secretariatmaireelus@transenprovence.fr
Secrétariat général : 04.94.60.62.12
Formalités administratives : 04.94.60.62.49
État-civil/élections/cimetière : 04.94.60.62.10
Services techniques : 04.98.10.43.20
Police Municipale : 04.94.60.62.37
Affaires scolaires : 04.94.99.23.64
C.C.A.S. : 04.94.99.23.62
Pôle Sports Jeunesse Culture
et Vie Associative : 04.94.60.62.13
Location salles/matériel : 04.94.60.62.19
Secrétariat ACM maternelle: 04.94.99.69.90
Secrétariat Club des Jeunes
et ACM élémentaire : 04.94.70.84.81
Ramassage des encombrants à la demande :
04.94.50.07.00

Groupe Scolaire

École maternelle : 04.94.39.98.24
École primaire : 04.94.60.62.21

Autres

École de Musique : 04.94.70.89.66
Médiathèque : 04.98.10.42.15

SECOURS

Police Nationale 17 (ou 112 sur portable)
ou 04.94.39.44.00
Pompiers : 18 ou 04.94.60.66.00
S.A.M.U. : 15
Hôpital de Draguignan : 04.94.60.50.00
PHARMAGARDE : 3237
SAUR dépannage urgences : 04.83.06.70.07
Dépannage électricité Enedis : 09.72.67.50.83
Urgences gaz naturel : 0.800.47.33.33



En préambule de cet édito, je tiens tout d'abord à vous remercier une nouvelle fois de votre présence lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Nous avons retracé ensemble l'année écoulée dans une ambiance festive et conviviale et je vous ai présenté avec force et courage nos projets pour cette année 2024 qui s'annonce riche en événements et projets pour notre village.

Alors que le printemps pointe le bout de son nez, tous les regards se portent désormais vers le ciel et notre rivière. Nous attendons avec impatience la pluie, ce qui peut paraître paradoxal mais qui est tout autant nécessaire pour que nous puissions rouvrir nos canaux, nos fontaines et utiliser l'eau comme par le passé.

A ce propos, à travers ce magazine, je souhaite évoquer les importants travaux qui jonchent la rivière depuis l'année dernière. En effet, le SMA (Syndicat Mixte de l'Argens) est chargé de cet immense chantier, ces travaux étant nécessaires pour la lutte contre les inondations. La construction des deux passerelles enjambant la Nartuby, les travaux de végétalisation, la démolition de plusieurs bâtiments et la restauration des berges ont démarré. Je vous rappelle que les mesures environnementales et la sensibilité écologique seront respectées, je m'y engage. La sécurisation des biens et des personnes sont les motivations de l'administration pour ne plus revivre la tragédie de juin 2010. L'occasion de rappeler ma totale implication sur le dossier de l'eau étant parallèlement vice-président de l'agglomération dracénoise en charge des risques majeurs.

D'avance je vous remercie pour votre patience et les désagréments subis durant toute la période requise.

La crainte du rationnement de l'eau doit nous inciter à adopter des mesures d'économie d'eau telles que prendre des douches plus courtes, réutiliser l'eau de rinçage pour arroser les plantes, installer des robinets à débit réduit, réparer les fuites rapidement, et limiter l'arrosage des pelouses. Ces actions contribuent à préserver les ressources en eau et à éviter des restrictions plus sévères.

Léonard de Vinci disait : « L'eau est la force motrice de toute la nature ».

Début avril, sous le signe de la prudence, nous voterons le budget primitif 2024. Des finances au plus juste, sans augmenter les taux d'imposition communaux, dans un contexte particulièrement complexe, nous favoriserons les actions indispensables pour que chacune et chacun d'entre nous y trouve sa place. Dans un monde trop rapide et trop virtuel, je souhaite que les relations humaines perdurent et c'est mon rôle de Maire de favoriser tous ces liens qui nous unissent.

Je me réjouis du programme des festivités à venir, toujours riche et diversifié. Acteurs, bénévoles ou simples visiteurs, tous unis nous allons nous divertir et faire perdurer nos traditions locales dans la proximité et l'humanisme qui nous lie depuis le début de notre mandat.

Enfin je tenais à remercier tous les agents communaux qui, quel que soit leur service, nous aident à réaliser notre programme électoral. Toujours dans l'intérêt général, ils œuvrent sans relâche, et participent pleinement au rayonnement de notre village.

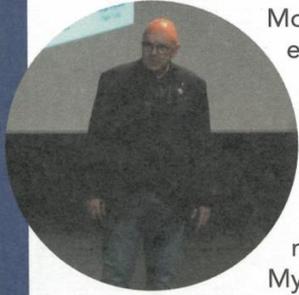
A l'aube des beaux jours, espérons une sortie rapide de tous les conflits internationaux qui nous entourent. Défendons la PAIX et préservons notre LIBERTÉ plus que jamais.

Bonne lecture à toutes et à tous et prenez soin de vous et de vos proches.

Alain CAYMARIS
Maire de Trans-en-Provence



CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION



Monsieur le Maire Alain CAYMARIS, entouré sur la scène de la salle polyvalente des élus du Conseil municipal, a présenté ses vœux à la population le mercredi 31 janvier dernier.

Devant un public nombreux composé d'autorités militaires et civiles, dont Madame la Sous-Préfète Myriam GARCIA et la présence au total dans la salle de 22 maires de la Dracénie sur 23, des commerçants, entreprises partenaires, associations, enseignants et habitants, il a dressé le bilan de l'année 2023, avec en soutien un diaporama photo diffusé sur écran géant (festivités, travaux, animations pour la jeunesse et les séniors, cérémonies...), et exposé les perspectives 2024 pour la commune, qui pourront être réalisés malgré la pénalité de près de 280 000€ due à la carence en logements sociaux.

Parmi ces perspectives : aménagement du complexe de tennis, isolation phonique de la salle polyvalente, extension de la crèche, réfection du chemin de Draguignan à la Motte (et ses réseaux), aménagement des Points d'Apports Volontaires, remplacement de candélabres en Led, réfection de la Chapelle Saint-Victor, du city stade et de l'aire de musculation, sécurisation des passages piétons au rond-point de Gamlitz, création de 5 poteaux incendie, amélioration du pluvial chemin du Cognet... L'année 2024 verra également l'entrée en vigueur de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme et l'accueil d'un nouveau Pôle santé.

Les travaux du Syndicat Mixte de l'Argens (action 35 du PAPI) pour réduire le risque inondations continueront sur leur lancée en 2024 (cf. dossier central de cette édition du magazine), l'occasion pour Monsieur le Maire d'aborder le problème de la sécheresse sur notre territoire et mettre fin aux rumeurs qui circulent depuis plusieurs semaines : non, l'absence d'eau dans la rivière n'est pas dû aux travaux du SMA, la rivière n'a pas été détournée. La sécheresse résulte véritablement d'un manque de pluie conséquent, empêchant les nappes phréatiques de se recharger.

C'est pourquoi nous vous invitons à continuer vos efforts pour une utilisation raisonnée de l'eau.

Espérons pour ce printemps un retour de la pluie et de notre rivière, afin de voir s'éloigner le spectre des coupures d'eau potable qui pourraient survenir lors de la prochaine saison estivale.

Après avoir remercié l'ensemble des partenaires de la Municipalité, les agents municipaux, et les associations qui œuvrent pour faire vivre la commune, l'assemblée a entonné à l'unisson notre hymne national, la Marseillaise, avant de partager le verre de l'amitié, préparé par le Chef du restaurant scolaire Alain SANGRIGOLI et son équipe.

Merci aux bénévoles du Comité des Fêtes pour leur participation au service, et également merci aux enfants des Accueils Collectifs de Mineurs et leur animatrice Leslie pour la décoration de la scène de la salle polyvalente pour cette cérémonie des vœux !

Bonne année 2024 à tous !





VIE AU VILLAGE



FLORIAN MIRETTI, ARTISAN PLÂTRIER

Florian MIRETTI travaille avec passion le plâtre qui est un matériau millénaire depuis plus de 15 ans. Formé chez les Compagnons du Devoir, il a parcouru l'Écosse et de nombreuses régions/villes françaises, pour découvrir les différentes techniques mises en œuvre par les professionnels du métier. Aussi, la plâtrerie sous ses différents aspects lui a permis d'enrichir et de forger son savoir-faire dans le domaine de la plâtrerie traditionnelle, le staff, le moulage et la fabrication sur-mesure.

Son expertise l'amène ainsi à rénover des éléments décoratifs comme les corniches, les rosaces, les soubassements ou les voûtes mais également à réaliser de nombreux projets décoratifs en intérieur.

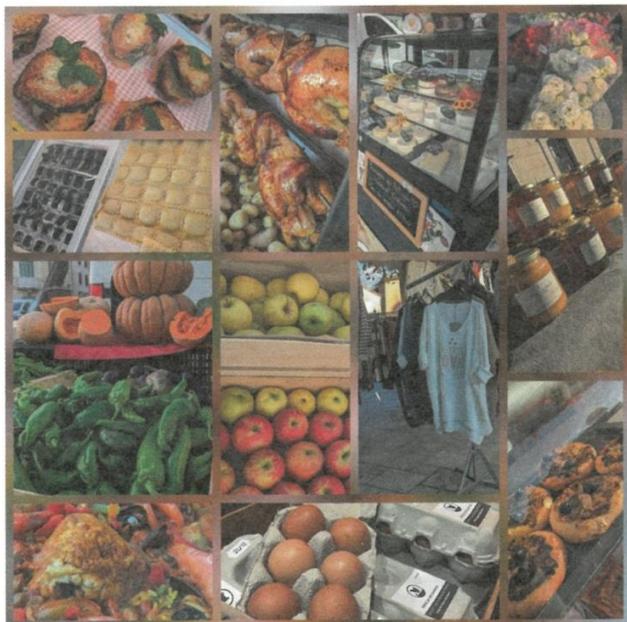
Dans le neuf comme pour l'ancien, il fait preuve de minutie et travaille le plâtre sous toutes ses formes en maîtrisant parfaitement les gestes traditionnels. Il adapte son savoir et ses techniques à chaque projet.

Pour tout renseignement : Florian MIRETTI - MF PLATRERIE : Tel : 06 87 02 76 05

Adresse : 350 chemin de Cafon 2, 83720 Trans-En-Provence

E-mail : florianmiretti@gmail.com - Site internet : <https://artisanmfplaterie.com>

RENDEZ-VOUS SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE !



Chaque dimanche matin, nous vous donnons rendez-vous sur le marché Place de l'Hôtel de Ville, pour venir à la rencontre de nos sympathiques commerçants locaux qui se feront un plaisir d'échanger avec vous pour vous présenter leurs produits !

Ce marché regorge de produits locaux qui méritent d'être découverts et dont la qualité ne peut être égalée par les supermarchés industriels. Des poulets rôtis en passant par les plats préparés, les spécialités italiennes, les différents miels et fromages frais, chaque stand vous propose une délicieuse expérience gastronomique.

Sans oublier les légumes et fruits de saison cultivés localement, qui vous garantissent une fraîcheur hors pair et un goût incomparable et les fleurs et vêtements qui feront votre bonheur à l'occasion d'une fête ou tout simplement pour vous faire plaisir !

En choisissant de faire vos achats sur le marché, vous soutenez directement les petits producteurs et commerçants locaux tout en bénéficiant de produits de qualité !

Facebook : Marché de Trans-en-Provence



Kantysbio

OUVERTURE

Le 4 mars 2024

Laboratoire de biologie médicale

222 chemin de Menenpenty

Centre commercial ARCADIA

à Trans-en-Provence

DU LUNDI AU

VENDREDI :

7H00 à 18H00

LE SAMEDI :

7H00 à 12H00



TOUS TYPES DE
PRÉLÈVEMENTS
SANS RENDEZ-VOUS

●
PRÉLÈVEMENTS
A DOMICILE
SUR DEMANDE

●
PARKING
DEVANT LE
LABORATOIRE



CONTACTEZ-NOUS : 04.23.36.02.70



www.kantysbio.fr



contact.trans@kantysbio.fr



VIE AU VILLAGE

PARTAGE A 25 ANS !

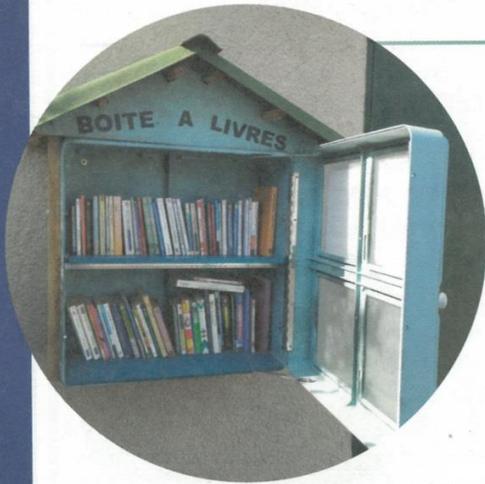
Le 7 décembre dernier, Monsieur le Maire Alain CAYMARIS, Mme Anne-Marie AMOROSO et les agents du CCAS ont tenu à fêter les 25 ans d'existence de l'association Partage, en présence de sa présidente Mme Evelyne LAURIN, de ses bénévoles dévoués, des adhérents, et de Monsieur Sylvain DALMAIS, directeur du magasin Carrefour, partenaire.

Partage est née en décembre 1998, suite à l'arrêt des restos du Cœur. L'association est une belle histoire de famille ! Fondée et présidée par Monsieur Hubert LAURIN jusqu'en 2008, c'est son épouse Monique qui en a ensuite repris les rênes jusqu'en 2017, avant de laisser la place à leur fille Evelyne jusqu'à ce jour.

Pour rappel, l'association, en lien avec le CCAS et l'assistante sociale de secteur, aide temporairement les familles en difficulté, en leur fournissant le mercredi matin des colis alimentaires et d'hygiène, et fonctionne tout au long de l'année (hors mois d'août).

Un grand merci à tous ces bénévoles au grand cœur, aux services techniques pour le soutien logistique et au magasin Carrefour pour le don sans failles de denrées et produits, année après année.

Vous souhaitez rejoindre cette belle équipe ou faire un don ? Contactez Mme LAURIN au 04.94.84.54.11 ou envoyez un e-mail à : partage_a_trans@hotmail.com



UNE BOÎTE À LIVRES AU CASSIVET !

Réalisée par Monsieur et Madame FROSSARD, que nous remercions chaleureusement, une nouvelle boîte à livres a été installée fin 2023 au Cassivet.

Sur le même principe que celles installées Impasse de l'Hôtel de Ville, à la Sotravi et à proximité du parking de l'école élémentaire, cette nouvelle boîte est destinée à recevoir les ouvrages auxquels vous souhaitez donner une seconde vie, et vous permet de repartir en échange avec ceux que vous souhaitez découvrir !

Bonne lecture à tous !

DES WC PUBLICS AUTONETTOYANTS, RUE DU BACHAS

Sous la place de l'Hôtel de Ville, rue du Bachas, une cabine autonettoyante de WC publics « Sagelec », accessible également aux personnes handicapées, est mise à disposition des résidents et visiteurs depuis mi-février.

Pratique d'utilisation et dotée de capteurs intelligents, elle offre une expérience utilisateur « sans contact », minimisant ainsi les risques de contamination. Après chaque utilisation, la chasse d'eau est mise en route automatiquement, et tous les 10 passages, un nettoyage complet de la cabine est enclenché, garantissant ainsi au maximum l'hygiène des installations.

Cet équipement a été subventionné à hauteur de 70% par la préfecture du Var, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Horaires d'accès :

- octobre à avril : de 7h à 20h

- mai à septembre : de 7h à 23h

Entrée interdite aux enfants de moins de 10 ans non accompagnés.





REUNION D'INFORMATION AXA COMPLEMENTAIRE SANTE COMMUNALE ET PERTE D'AUTONOMIE

Notre proposition en complémentaire santé s'étoffe cette année d'une offre pour vous protéger en cas de perte d'autonomie.

- L'offre Santé communale : remise de 20% sur 3 niveaux de garanties et 3 renforts possibles
- L'offre assurance Dépendance pour tous : 6 MOIS remboursés (offre soumise à condition et valable jusqu'au 31/12/2024)

Retraités, commerçants, artisans, professions libérales, fonctionnaires territoriaux, vous êtes les bienvenus à notre réunion d'information qui se tiendra **le JEUDI 4 AVRIL à 17h30, salle BERAUD** (près du nouveau cimetière).

Votre conseillère transianne, **Christine RICHARD** est joignable au **07.71.80.09.62** ou par email à **christine.richard.am@axa.fr**



ARMÉE DE TERRE : CONNAISSEZ-VOUS LA BOURSE AU RECRUTEMENT ?



MINISTÈRE DES ARMÉES

Vous êtes lycéen ou étudiant, l'armée de Terre vous aide à financer vos études grâce à la bourse au recrutement. Cette allocation financière est versée à des élèves ou des étudiants qui s'engagent en contrepartie à servir dans l'armée de Terre après l'obtention d'un diplôme ou d'une formation.

En fonction de votre niveau d'études, vous signerez un contrat en tant que militaire du rang, sous-officier ou officier. Le montant de l'aide est lié au niveau d'étude :

- 2500 euros brut par année pour un CAP ou un BEP
- 3000 euros brut par année pour un Bac Pro ou technologique
- 1500 euros brut par année pour un BTS en lycée militaire
- 4000 euros brut par année pour un BTS/ BUT / Licence professionnelle
- 7000 euros brut par année pour une licence
- 10 000 euros brut par année pour un master

Le candidat sera accompagné par un référent militaire tout au long de son parcours.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site sengager.fr ou <https://lnkd.in/esNcmdGu>

LA CARTE DU COMBATTANT ÉVOLUE !

Evolution de la carte du combattant



Pour mieux reconnaître l'engagement de nos soldats, la carte du combattant évolue :

■ Attribution de droit de la médaille du combattant aux morts pour la France qui n'en seraient pas titulaires.

■ Le seuil de jours nécessaires passe à

112 au lieu 120 pour les OPEX, la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, afin de mieux prendre en compte la réalité du temps de déploiement de nos militaires.

■ Automatisation de la demande de carte du combattant directement par les Armées, pour que tous les militaires éligibles en bénéficient.

POUR VOS RECHERCHES D'EMPLOI, CONTACTEZ INTÉRACTION !

Le Groupe Intéraction, reconnu pour son professionnalisme et son engagement envers les chercheurs d'emploi, a ouvert son agence à Trans-en-Provence en septembre dernier.

Avec un large éventail de domaines d'activité, Intéraction Trans-en-Provence offre une opportunité unique aux habitants de la région de trouver des emplois en intérim, CDD, CDI, CDD saisonniers, adaptés à leurs compétences et à leurs intérêts.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi ou que vous êtes une entreprise à la recherche de personnel, n'hésitez pas à vous rendre à l'agence située au centre commercial ARCADIA, chemin de Menenpenty, ou à nous joindre par téléphone au **04.94.67.45.45** ou par mail à transenprovence@interaction-interim.com.

Lisa (chargée de recrutement) et Corinne (responsable d'agence) vous accueillent avec plaisir et avec le sourire **du lundi au vendredi**

de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.





PREVENTION DES INONDATIONS Travaux du Syndicat Mixte de l'Argens

Notre région a été durement touchée ces dernières années par les inondations et ses ravages tant sur le plan humain que matériel. Notre commune de Trans-en-Provence n'y a malheureusement pas échappé, notamment en 2010, 2011 et plus récemment en 2019. C'est ainsi que le Syndicat Mixte de l'Argens a élaboré son **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**, qui a vu le jour en 2016.

L'action 35 de ce PAPI vise spécifiquement à réduire le risque inondations pour protéger les personnes et les biens situés dans la traversée urbaine de Draguignan et de Trans-en-Provence.

Cette action, dont les opérations ont démarré en 2022, devrait s'achever d'ici fin 2026, avec pour objectif de prévenir tout débordement de la Nartuby jusqu'à 180m³/s (cruie trentennale*), en mettant hors d'eau 152 habitations, 244 activités économiques, 12 ha d'activités agricoles, 24 km d'infrastructures routières et 7 Etablissements Recevant du Public. Au total, 4 km de cours d'eau auront été élargis, approfondis et restaurés à la fin des travaux, avec une zone d'expansion des crues quartier Retru.

*cruie trentennale = cruie qui a 1 possibilité sur 30 de se produire dans l'année.



Financement

Financée entièrement par DPVa au travers de la taxe Gemapi (67%), l'Etat (26%), la Région Sud et le Département (6%), l'Agence de l'eau (1%), l'action 35 représente un budget conséquent de 33 millions d'euros, englobant les études, les travaux, et les acquisitions foncières.



Travaux

Parmi les travaux, huit ouvrages de franchissement seront au final reconstruits ou modifiés, dont, à Trans-en-Provence actuellement :

- à proximité de Cash Piscine : démolition de la passerelle Collomp et création d'une passerelle rehaussée.
- à Carrefour : création d'une nouvelle passerelle d'accès à Carrefour sur la RD 1555.



Ces deux ouvrages ont fait l'objet d'une visite de chantier de Monsieur le Préfet Philippe MAHÉ et de Madame la Sous-Préfète Myriam GARCIA le 12 décembre dernier, en présence de Monsieur Didier BREMOND, Président du SMA, Monsieur le Maire Alain CAYMARIS, Vice-Président du SMA et Vice-Président de DPVa en charge des Risques Majeurs, et Monsieur Richard STRAMBIO, Président de DPVa et Maire de Draguignan.



Déjà bien avancées, ces passerelles seront en service très prochainement (estimation fin avril – début mai 2024).

Suivront la démolition et la reconstruction du pont permettant



l'accès à la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Plan, afin de permettre l'augmentation du gabarit hydraulique.

Durant ces travaux, d'une durée de 12 mois environ, la circulation sur l'ancienne passerelle d'accès à Carrefour depuis la RD 1555 sera temporairement en sens inverse, afin de permettre la sortie des véhicules de la zone commerciale. Une voie d'insertion provisoire sur la RD 1555, dans le sens Draguignan-Trans, sera créée.

Lorsque les travaux du pont seront achevés, cette ancienne passerelle sera détruite, et les travaux d'élargissement de la berge, commencés il y a quelques mois, pourront être finalisés.

L'action 35 du PAPI prévoit également :

- la démolition des passerelles Renoux, et du chemin des berges,
- celle du pont des Incapis à Draguignan, avec construction d'un nouveau pont hors d'eau en remplacement,
- l'aménagement du pont Bonhomme (élargissement),
- des travaux au pont de Lorgues : rétablissement de l'arche du pont, et élargissement du lit de la rivière.
- la suppression de 5 seuils au total, dont le seuil de la Foux (abaissement de 2 mètres, élargissement de la berge en rive droite et rétablissement de la prise d'eau du canal du Plan), du centre-ville de Trans-en-Provence et de Gemo (élargissement et approfondissement du lit de la rivière, entre mi-2024 et mi-2026).





TRAVAUX DU SMA



En milieu d'année 2024, les travaux de construction d'un ouvrage écrêteur de crue débuteront à Trans-en-Provence, quartier Retru (RD54) pour ne pas impacter les villes de La Motte et du Muy. Ils devraient être achevés fin 2025.

Malgré ces lourds travaux, le SMA garde depuis le départ une attention particulière sur le bon fonctionnement de la rivière et la préservation de l'environnement. Les travaux sont réalisés en harmonie avec les cycles biologiques de la faune et de la flore, et des mesures de revégétalisation des berges sont et seront mises en place, ainsi que des actions pour éliminer les espèces exotiques envahissantes et pour favoriser la biodiversité locale.



UN OUVRAGE
ÉCRÊTEUR DE CRUE
POUR NE PAS IMPACTER
LA MOTTE ET LE MUY



Attention :

Nous vous rappelons que depuis le 19 février dernier, et jusqu'au 19 avril environ, des travaux de raccordement du réseau intercommunal des eaux usées ont lieu au croisement de la route du Plan et de la RD 1555, à proximité du McDonald's.

Aux abords de ce chantier, la vitesse est limitée à 30 km/h.

Le « tourne à gauche » depuis la RD 1555 vers la route du Plan est fermé, mais en revanche les sorties de la route du Plan vers la RD 1555 sont ouvertes.

Pour accéder à la ZAC du Plan, McDonald's et Décathlon, nous vous remercions d'emprunter le rond-point Bir Hakeim (voir plan ci-contre).

Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension concernant les travaux en cours et à venir.

Certains travaux se font de nuit, afin d'impacter le moins possible la population et la circulation, mais la plupart d'entre eux ne peuvent avoir lieu qu'en journée.

Nous vous rappelons que ces travaux sont nécessaires afin de ne pas revivre les événements tragiques que nous avons vécus par le passé (cf. photo de couverture de cette édition).

Crédits photo : Syndicat Mixte de l'Argens





SEMONS L'AVENIR : DES « BOULES À GRAINES MELLIFÈRES » POUR SAUVER NOS ABEILLES !

La situation des abeilles est alarmante. Pollinisateurs essentiels, elles jouent un rôle crucial dans notre écosystème et contribuent à la reproduction de nombreuses plantes, y compris celles que nous utilisons pour notre alimentation. Pesticides, pollution, urbanisation massive... les abeilles disparaissent, meurent... et mettent également nos apiculteurs en difficulté.

Afin de les protéger, nous vous proposons de réaliser et semer des boules à graines mellifères au printemps et/ou à l'automne, afin de pouvoir nourrir les abeilles, faire vivre les ruches, continuer à obtenir du miel, mais aussi des fruits et légumes grâce à la pollinisation. Une activité à la fois utile et ludique, à faire facilement avec des enfants !

Ingrédients : argile verte (2 volumes), terreau (1 volume), des graines mellifères (trèfles, lavande, coquelicots, tournesol, soucis,...ou des mélanges tout faits de graines en jardinerie), un peu d'eau.



Instructions : mélangez l'argile et le terreau, incorporez des graines mellifères, ajoutez petit à petit de l'eau, tout en malaxant, jusqu'à obtenir une consistance malléable (type pâte à modeler), formez des boules bien compactes de la taille d'une noix, et laissez sécher 24 à 48h.

Vous pourrez alors semer vos boules à graines mellifères partout où vous souhaiteriez voir pousser des fleurs, et la nature fera le reste, même en période de sécheresse !



ATTENTION AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN !

Les chenilles processionnaires sont reconnaissables à leurs nids de soie blanche bien visibles sur les pins où elles passent l'hiver et à l'issue duquel elles forment des processions avant de s'enterrer pour effectuer leur métamorphose.

Elles sont responsables de l'affaiblissement des arbres dont elles se nourrissent, et, en raison de leurs poils contenant une toxine urticante et allergisante, engendrent des nuisances sur :

-les hommes : éruptions cutanées, démangeaisons, œdèmes, atteintes oculaires et respiratoires,...

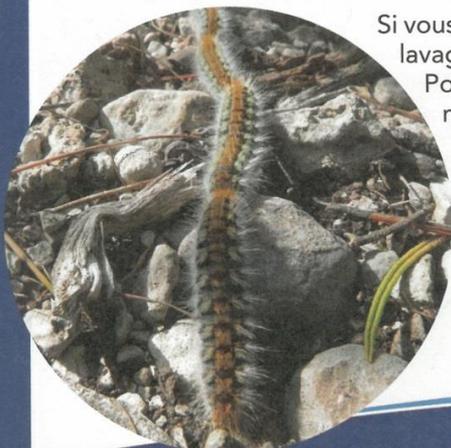
-les animaux : nécrose de la langue, œdèmes des babines, vomissements,... pouvant mener jusqu'à la mort..., sans oublier la possibilité de contamination à l'homme par la présence de poils de chenilles restés accrochés au pelage.

Il faut donc prendre toutes les mesures pour s'en protéger.

En cette période, si vous constatez des cocons sur vos arbres, il convient de les supprimer en coupant les branches porteuses, et de les incinérer.

Attention, ne prenez pas de risques inutiles et protégez-vous soigneusement (combinaison, masque, lunettes, gants).

Ne balayez pas une procession afin d'éviter de créer un nuage de poils urticants.



Si vous avez été en contact, évitez de vous frotter les yeux, prenez une douche tiède avec lavage soigneux des cheveux, et lavez les vêtements contaminés au-dessus de 60°C. Pour tout autre symptôme et en cas de problème, il est recommandé de consulter son médecin traitant.

Concernant les animaux, contactez sans délai à votre vétérinaire pour une prise en charge rapide.

Pour tout renseignement complémentaire, ou si vous apercevez un cocon sur un arbre situé sur le domaine public, merci de contacter le service Risques Majeurs et Prévention Environnement au 04.98.10.43.25 ou rmpe@transenprovence.fr



FESTIVITÉS ET CÉRÉMONIES



Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918



Accueil des autrichiens de Gamlitz



Soirée Beaujolais



Expo de l'artiste Jassa



Rêve ton sapin 6 ©Francis Vauban



Lei Pastouralié dou lume



Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants



Mme Tobia, récompensée
Cérémonie des femmes bénévoles



Repas des anciens



Théâtrans le Vendredi
« A quelle heure on ment ? »



Téléthon



Cérémonie d'hommage aux morts pendant les combats
d'Afrique du Nord





FESTIVITÉS ET CÉRÉMONIES



Noël de la maternelle



Parade de Noël



Marché de Noël



Concert « Le Chant de Parthénope »



Loto et galette des anciens



Expo Mme Bonfils

Loto de l'ACM élémentaire



Théâtrans le Vendredi « Cuisine et dépendances »



Des flèches contre le cancer, par les Archers des Six Lances



Exposition de l'artiste Manyl



Carnaval





EXPRESSION POLITIQUE



POUR QUE VIVE TRANS

Chères Transiennes, chers Transians bonjour,

Difficile d'écrire un billet juste avant un conseil municipal mais nous pouvons d'ores et déjà imaginer que l'ensemble des décisions mises au vote seront entérinées avec le sacro-saint système TINA propre à Margareth Thatcher (There Is No Alternative), autrement dit : nous ne pouvons pas faire différemment. Bien pratique pour balayer d'un revers de main toutes vellétés de proposer une vision, de construire un projet à moyen ou long terme pour notre village, et pour justifier des errements. Juste un exemple : nous sortons du Syndicat mixte de l'électricité du Var - 143 communes, pour y revenir deux ans plus tard ; finalement c'était utile d'y adhérer. Où en est-on de la remise en état du village (on ne parle plus d'embellissement) ? du développement de la végétalisation ? de la réflexion sur la production d'énergie décarbonée? ...

Nous ne nous positionnons pas comme une opposition toujours axée sur la critique, dans le maintien d'une posture de désaccord obligatoire. Des actions ont été et sont menées auxquelles nous nous associons car elles sont d'un intérêt évident pour préserver notre village d'une croissance qu'il ne pourrait supporter (ressource en eau, infrastructure, ...). Par contre et à titre d'exemple, nous nous opposons à la mise en place d'un gazon synthétique, fut-il recyclé, sur une aire de jeu multisport extérieure. L'idée de l'aire de jeu est justifiée mais le plastique restera toujours du plastique... et ce n'est pas fantastique.

Présents aux vœux de début d'année, nous avons été touchés par le discours de notre édile qui, s'il n'a pas évoqué beaucoup de projets à venir, en a néanmoins profité pour remercier l'ensemble des personnalités présentes dans l'assemblée, c'est la moindre des choses pour tisser des liens et conserver de bons rapports. Mais que penser de l'oubli de presque la moitié des Transians : aucune des deux oppositions n'a été mentionnée. Le coup de l'émotion, certainement.

Chers toutes et tous, je m'associe à notre équipe pour vous présenter nos vœux de santé, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année. Et notre Nartuby en eau !

Jean Fouriscot



ENSEMBLE POUR
TRANS EN PROVENCE

NON COMMUNIQUE

Ils sont nés :



- Le 29/08/2023 Alba, Josette, Manou GARNIER
Le 27/10/2023 Nina, Giulia PUGLIESE
Le 23/11/2023 Valentin, Claude, Emile FOUQUERÉ
Le 24/11/2023 Miliana SCRIVO
Le 30/11/2023 Manon, Jessica MOUREAU
Le 07/12/2023 Ayoub HLALI
Le 08/12/2023 Mathyas, Shmagui, Jocelyn BELOMANT
Le 19/12/2023 Ange, Cédric PASTERNAK
Le 02/01/2024 Coline BODIN
Le 04/01/2024 Flora, Léa, Hélène PICHON
Le 04/01/2024 Chiara TESSORE
Le 05/01/2024 Diego, Mathis CARBALLO
Le 17/01/2024 Elina, Patricia, Monique, Laure FOSSI DARNET
Le 01/02/2024 Romy, Raphaëlle, Eddie PIERMAY
Le 05/02/2024 Manoa, Tony, Baptiste HOFFMANN KAINUKU
Le 09/02/2024 Maël VAGAPOV (né à Trans-en-Provence)

Ils se sont dit « OUI » :



- Le 25/11/2023 Jean-Louis DELAHAYE et Sylvie MARGOLLE
Le 25/11/2023 Philippe ANNE et Carmen GOMEZ ERAZO
Le 25/11/2023 Pascal HOAREAU et Karine BARBIER
Le 28/11/2023 Nabil YOUSSEF et Isabelle CERRINI

Ils nous ont quittés...

- Le 03/10/2023 Rollande CHIKLI
Le 24/10/2023 Maurice KAAS
Le 07/11/2023 Daniel MARALDO
Le 10/11/2023 Pierre JEANNEL DABRY DE THIERSANT
Le 15/11/2023 Nicole BRIEND
Le 18/11/2023 Fernande NORMAND
Le 18/11/2023 Alain GIUSEPPI
Le 21/11/2023 Stéphane FUNEL
Le 05/12/2023 Laurie DESCAMPS
Le 10/12/2023 Jean-Paul PICAULT
Le 11/12/2023 Robert BARALE-DAVID
Le 15/12/2023 Yvonne MAGNOLIA
Le 21/12/2023 Sylvie LE MOULLAC
Le 25/12/2023 Jean-Claude PELHÂTE
Le 24/12/2023 François CRISTOFANI
Le 28/12/2023 Jean MEZBALIAN
Le 31/12/2023 Laurence GUERIN
Le 02/01/2024 Houssep TATÉOSSIAN
Le 18/01/2024 Guy DEDOURGE
Le 19/01/2024 Monique VERRIER
Le 25/01/2024 Grâce ZIZZO
Le 30/01/2024 Christian LIMONCHE
Le 30/01/2024 Gérard BADIE

COLLECTES DE SANG

Lundi 29 avril De 8h à 12h30.

Inscription sur.dondesang.efs.sante.fr

En 2023 nous avons enregistré une baisse sensible de la fréquentation de nos collectes. L'Amicale des Donneurs de Sang lance un appel à la mobilisation des personnes en âge de donner lors des six collectes programmées au cours de l'année 2024.

Les malades ont besoin de vous.

Pour tout renseignement : René Tigli au 06 87 48 88 65

Mardi Provençal

MARCHÉ PROVENÇAL

Tous les dimanches matin,
Place de l'Hôtel de Ville.

AGENDA / ÉTAT CIVIL



Agenda

MARS

Samedi 23 mars : Soirée Zumba Disco, par Mômes et Cie, 18h30, salle polyvalente. Tarif : 15€ (10€ - de 10 ans).

Samedi 30 mars : Fête de Pâques du Comité des Fêtes « Challenge des familles », de 14h30 à 16h30, stade Corsi.

AVRIL

A partir du 3 avril : Exposition de photos de Rémy Bonfils, à l'accueil de la Mairie, aux horaires d'ouverture.

Jeudi 4 avril : Réunion de remise de composteurs, 14h, salle polyvalente. S'inscrire auprès de DPVa au 04.94.50.07.00. Tarif 10€.

Vendredi 5 avril : Théâtrans le vendredi « Le cas Martin Piche », par la Compagnie Ad Actus, 20h30, salle polyvalente. Entrée libre.

Dimanche 7 avril :

- Foire les Printaniales (informations en 4ème de couverture).
- Bourse puériculture, par Mômes et Cie, toute la journée, salle polyvalente.

Samedi 13 avril :

- Nettoyage de printemps, de 9h à 12h, rdv au stade Corsi.
- Vide-grenier des parents d'élèves, de 8h à 17h, salle polyvalente.

Dimanche 21 avril : Loto du Rotary Club, 16h, salle polyvalente.

MAI

Vendredi 3 mai : Théâtrans le vendredi « Equinoxe », par les Mani Manivel, 20h30, salle polyvalente. Entrée libre.

Samedi 4 mai : Concert du Rotary club « Philippe Loir chante Cabrel », 21h, salle polyvalente. Tarif : 10€ (5€ - de 10 ans)

A partir du 6 mai : Exposition de tableaux de Félicia Butel, à l'accueil de la Mairie, aux horaires d'ouverture.

Dimanche 12 mai : Concert de musique populaire grecque avec le groupe Pnevmatiko, à 18h, Eglise Saint-Victor.

Dimanche 19 mai : Course de brouettes. Départ 17h15, place de l'Hôtel de Ville. Préinscription par email à cdffodtep@hotmail.com (du 29 avril au 16 mai)

Dimanche 26 mai : Peintres dans la rue, inscription de 9h à 10h30 le jour-même, place de l'Hôtel de Ville.

JUIN

Samedi 1er juin : Cinéma en plein air

Dimanche 2 juin : Bal musette avec repas buffet, par Atoutrans, à 12h, salle Béraud.

Vendredi 7 juin : Théâtrans le vendredi « Pourquoi pas », par les Trodroladire, 20h30, salle polyvalente. Entrée libre.

Samedi 8 juin : Balade gourmande avec animation musicale, organisée par le Comité des Fêtes, à partir de 19h, au cœur du village.

Dimanche 9 juin : ELECTIONS EUROPEENNES

BENNES

Chaque 1er samedi du mois : déposez vos encombrants, ferrailles, déchets verts, électroménager et mégots de cigarette, derrière la zone commerciale Carrefour, entre la route du Plan et la Vigne à vélo.

CÉRÉMONIES

Dimanche 28 avril : Journée nationale du souvenir des victimes de la Déportation, 10h, place de la Victoire.

Mercredi 8 mai : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945, rassemblement à 11h15 place de l'Hôtel de Ville.

Samedi 8 juin : Cérémonie commémorative de la guerre d'Indochine, 11h, place de la Victoire.

Les Printaniales

Dimanche 7 avril

De 10h à 18h

Au cœur du village

Foire de Printemps

Fleurs, plantes, arbres,
produits du terroir, artisanat

Vide-grenier

Emplacement gratuit,
réservé aux habitants
de Trans-en-Provence
Inscription obligatoire
par mail à

viessociative@transenprovence.fr

Démonstration de métiers d'antan

Renseignements
au 04.94.60.62.19

